

# COMMUNICATION CULTURE & INSTITUTIONS

COMCI

## SPÉCIALITÉ

Secteur **COMMUNICATION**

Cette spécialité met l'accent sur la dimension communicationnelle liée principalement (mais non exclusivement) au champ culturel. Elle forme des responsables amenés à intégrer les secteurs publics, parapublics et privés. Son approche diversifiée en termes de gestion de projet ainsi que de pratiques et analyses de communication lui permet d'élargir son contenu à des aspects plus en lien avec institutions et territoires.

### OBJECTIFS

- **Articuler** des savoirs théoriques et des connaissances en lien avec les secteurs de la culture et de la communication.
- **Acquérir** des compétences spécifiques à travers études de cas et travaux d'après commande.
- **Maîtriser** enjeux et outils de la communication et de la médiatisation «numériques».

### CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès à la formation se fait dès la 4<sup>e</sup> année en suivant le secteur Com/Communication, culture et institutions.

La formation est aussi ouverte directement en 5<sup>e</sup>année :

- aux étudiants d'autres Instituts d'Etudes Politiques dans le cadre de la mutualisation.
- à la formation continue.



### CONTACT



**Responsable du diplôme**

**Jean-Michel RAMPON**

Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication.

[jean-michel.rampon@sciencespo-lyon.fr](mailto:jean-michel.rampon@sciencespo-lyon.fr)

## DÉROULÉ DE LA FORMATION

### 4<sup>e</sup> année

La 4<sup>e</sup> année s'articule autour des enseignements suivants :

- Communication des organisations
- Politiques culturelles
- Sociologie de la culture
- Droit de la communication et des médias
- Mondialisation de l'information et de la culture
- Economie de la connaissance

### 5<sup>e</sup> année

Les étudiants reçoivent une formation dans les domaines suivants : (UE).



UE **Méthodologie de projets**



UE **Contextes juridique et de développement culturel**



UE **Pratiques et analyses de communication**



UE **Publics et médiation culturelle**



UE **Stage professionnel - obligatoire**

**Durée :**

**4 mois minimum et 6 mois maximum**

Le stage donne lieu à un rapport de stage doublé d'un mémoire de fin d'études, lequel sera soutenu entre septembre et décembre devant un jury de deux enseignants.



**NOMBRE  
DE PLACES**

## PUBLIC CONCERNÉ

- Étudiants de Sciences Po Lyon
- Étudiants réussissant le concours d'entrée en 4<sup>e</sup> année à Sciences Po Lyon
- Étudiants d'un autre IEP (mutualisation)
- Étudiants en Formation Continue

## DÉBOUCHÉS

- Directeurs de la Communication dans des structures culturelles
- Chargés de mission dans la communication : associations, agences, organismes publics ou privés
- Chargés de mission dans les collectivités locales
- Collaborateurs en agences de communication
- Médiateurs culturels chargés de la sensibilisation auprès de publics spécifiques

**CHARGÉ  
de mission**

Médiation  
culturelle

Directeur de la  
COMMUNICATION

gestion  
de projet  
culturel

**Chargé(e) des  
relations culturelles**

